



Structures Non Commerciales

INFORMATIONS GENERALES

Type de société : Société d'Etat
 Date de création : 19 septembre 2001
 Capital social : 300 millions FCFA
 Capitaux propres : 4,96 Mds FCFA (+27,4%)
 Participation Financière Publique : 100%
 PCA : BAILLET Séverin
 DG : COULIBALY Fabrice
 Adm MBPE : KAMAGATE Daouda
 Adm MEER : N'DRI Kouakou Germain
 Effectif : 179 (+4%)

A propos de l'AGEROUTE

Acteur majeur du secteur routier en Côte d'Ivoire, l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE) planifie et programme pour le compte de l'Etat, le développement et l'entretien du réseau routier. Elle met en œuvre la stratégie de développement du réseau routier et veille à une transparence dans les procédures de marchés, à une efficacité du contrôle ainsi qu'à une distinction entre les fonctions de maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre dans son secteur d'activités.

En 2022 c'est, entre autres :

- ❖ 6 projets d'investissement achevés pour un linéaire de 57,5 km (dont un projet de route neuve et cinq projet de voiries) ;
- ❖ 15 000 Km de réseau routier primaire sous gestion ;
- ❖ 5 484 Points de chaussées dégradées ayant fait l'objet de traitement dans le District d'Abidjan et certaines villes de l'intérieur.

REPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat	(%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE	100,00

PERSPECTIVES 2023

A fin 2022, les projets d'investissements conduits par l'AGEROUTE et activités d'exploitation ont contribué à l'entretien et le maintien en bon état du réseau routier, notwithstanding le non-démarrage du PER 2022-2024.

A cet effet, en vue de maintenir cette dynamique en 2023, l'AGEROUTE entend :

- dérouler un plan d'actions décliné à l'effet de rattraper les retards accusés dans la conduite de certains programmes ;
- poursuivre sa démarche qualité pour le maintien de sa triple certification QHSE ;
- poursuivre sa politique d'optimisation des charges et d'optimisation des produits.

Au cours de l'exercice 2022, le portefeuille de 77 projets de l'AGEROUTE a été exécuté à 64,08%, contre une cible de 69,36%. Cette relative contreperformance s'explique par les difficultés de mobilisation de ressources nécessaires pour l'indemnisation des Personnes Affectées par les Projets (PAP), les problèmes de libération des emprises, ainsi que les délais longs de passation des marchés. Cette dernière difficulté explique aussi le non-démarrage du PER 2022-2024, dont le processus de contractualisation des marchés est toujours en cours.

Dans ce contexte de ralentissement de l'activité, l'AGEROUTE a toutefois réalisé une croissance des revenus liés à l'exécution des projets. En effet, grâce principalement aux conventions de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD), **la société a pu réaliser un chiffre d'affaires de 12,408 milliards FCFA en 2022**, contre 11,541 milliards FCFA en 2021, soit une hausse de 8,2%.

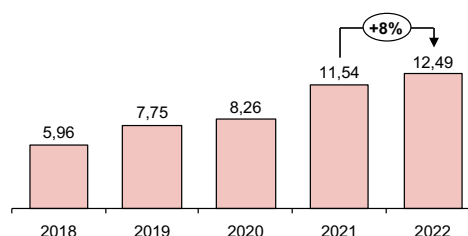
S'agissant des charges d'exploitation, elles sont en hausse de 3%, passant de 10,63 milliards FCFA à 10,91 milliards FCFA au 31 décembre 2022. Toutefois, la bonne politique de gestion des dépenses a permis de contenir les charges d'exploitation, exécutées à 96% par rapport au prévision budgétaire 2022 d'un montant de 11,41 milliards FCFA.

Le résultat d'exploitation qui en découle, est bénéficiaire de 1,92 milliard FCFA, soit une hausse de 31,30%, par rapport à 2021.

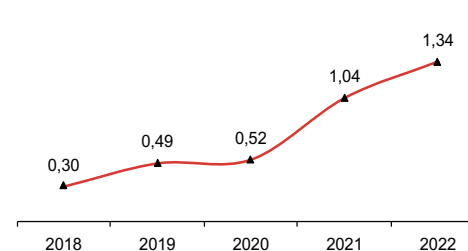
L'exercice 2022 s'achève avec un résultat net bénéficiaire de 1,34 milliard FCFA, en hausse de 29,14% par rapport à 2021.

Par ailleurs, les impôts dus à l'État s'établissent à 959,2 millions FCFA (dont 379,7 millions FCFA d'impôts et taxes et 579,5 millions FCFA d'impôts BIC).

CHIFFRE D'AFFAIRES (MILLIARDS FCFA)



RÉSULTAT NET (MILLIONS FCFA)



FAITS MARQUANTS

- Adoption du Programme d'Entretien Routier 2022-2024 pour un montant de 275,7 milliards FCFA par le Conseil d'Administration ;
- Adoption d'une nouvelle grille de salaire à l'issue de l'étude portant sur le système de rémunération ;
- Triple certification QHSE de l'AGEROUTE conformément aux normes ISO 9001 version 2015, ISO 14001 version 2015 et ISO 45001 version 2018.

